



Accepter une revalorisation salariale de 3.5% face à une inflation à 6.10% c'est accepter une nouvelle perte de salaire pour les agents de la Sécurité Sociale...

La délégation CGT n'a rien lâché en portant et argumentant la nécessité d'une valeur du point à 10€ au 1er janvier 2022, indexée chaque année sur le coût de la vie.

Sous pression des Organisations syndicales, l'UCANSS accepte, à contre cœur, de retourner devant le Comex et le Ministère et, de maintenir une nouvelle séance de négociation (RPN) ce MARDI 20 Septembre 2022.

TES ACTES D'AUJOURD'HUI FAÇONNENT TON PRÉSENT DE DEMAIN

Niveaux	Coefficient de qualification de base	Avec 3.5% d'augmentation en net ça représente quoi concrètement ?
Niveau 3	215	Soit ~ 42.13€ net /mois en +
Niveau 4	240	Soit ~ 47€ net /mois en +
Niveau 5A	260	Soit ~ 50,94€ net /mois en +
Niveau 5B	285	Soit ~ 55.84€ net /mois en +
Niveau 6	315	Soit ~ 61.72€ net /mois en +
Niveau 7	360	Soit ~ 70.54€ net/mois en +
Niveau 8	400	Soit ~ 78.37€ net/mois en +
Niveau 9	430	Soit ~ 84.90€ net/mois en +

Si les négociations sont toujours en cours, c'est grâce au rapport de force, impulsé par la FNPOS CGT, depuis octobre 2021.

ON PEUT GAGNER + ALORS RESTONS MOBILISÉ(E)S ! 🗣️

ON N'EST PAS DES PIGEONS ! ARRETEZ DE NOUS BALANCER DES MIETTES !